N° 49
Gros
Simon Théophile.

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Vingt un Juillet — an mil huit cent cinquante, à huit heures du matin —
ACTE DE DÉCÈS de Simon Théophile Gros —
décédé le jour d'hier — à neuf — heures du matin — profession
d —
— âgé de quatorze jours né à la Garde —
département du Var — domicilié à la Garde —
fils Jumeau de Joseph pierre Gros Cultivateur —
— et de Anne adelaide Berard, domiciliés en cette Commune de la Garde —

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Musson —
âgé de Cinquante sept ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Garde —
qui a dit être assuré du décès — du — défunt et par le sieur Pierre
Germand — âgé de quarante sept ans, profession de tisserand —
domicilié à la Garde — qui a dit être assuré du décès du défunt —
Et ont, les déclarants, signé —
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard Maire de la Commune
de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et —
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du décès.

Musson Germand Gaimard

N° 50
Gros
Laurent hilarion

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Vingt deux Juillet an mil huit cent cinquante, à Onze heures du matin —
ACTE DE DÉCÈS de Laurent hilarion Gros —
— décédé —
le jour d'hier — à sept — heures du matin — profession —
d —
— âgé de seize jours — né à la Garde —
département du Var — domicilié à la Garde —
fils Jumeau de Joseph pierre Gros Cultivateur —
— et de Anne adelaide Berard, domiciliés —
en cette Commune de la Garde —

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Musson —
âgé de Cinquante sept ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Garde —
qui a dit être assuré du décès — du — défunt et par le sieur François
Jean baptiste Vivnel âgé de trente quatre ans, profession de notaire —
domicilié à la Garde — qui a dit être assuré du décès — du — défunt —
Et ont les déclarants, signé —
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la
Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et —
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du décès. —

Musson Curnol Gaimard

N° 51
Dared
Jean baptiste
Joseph ange.

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Vingt quatre Juillet — an mil huit cent cinquante, à neuf heures du matin —
ACTE DE DÉCÈS de Jean baptiste Joseph ange Dared veuf de
Marie delphine Reine Cauvin — décédé —
le jour d'hier — à cinq — heures du soir, sans profession —
Maître Calfat en retraite —
— âgé de septante huit ans né à Toulon —
département du Var — domicilié à la Garde —
fils de feu Antoine Dared —
— et de feue Marthe Curadeté —

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Musson —
âgé de Cinquante sept ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Garde —
qui a dit être assuré du décès — du — défunt et par le sieur Joseph Louis
Rome — âgé de quarante — ans, profession de cultivateur —
domicilié à la Garde — qui a dit être assuré du décès — du — défunt —
Et ont, les déclarants, signé à l'exception du second qui a dit ne savoir ni écrire ni signer. —
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune
de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et —
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du décès. —

Musson Gaimard

N° 52
Fabre
Suzanne Joséphine.

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Vingt Cinq Juillet — an mil huit cent cinquante, à Neuf heures du matin —
ACTE DE DÉCÈS de Suzanne Joséphine Fabre —
— décédée —
le jour d'hier — à six — heures du soir — profession —
d —
— âgée de un an — née à la Garde —
département du Var — domiciliée à la Garde —
fille de Jean baptiste marius Fabre cultivateur & ouvrier Tuilier —
— et de Caroline Julien domiciliés en cette
Commune de la Garde —

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean antoine Reboul —
âgé de septante deux ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde —
qui a dit être assuré du décès — de la — défunte et par le sieur Jean Reboul —
— âgé de septante — ans, profession de propriétaire cultivateur
domicilié à la Garde — qui a dit être assuré du décès — de la défunte —
Et ont, les déclarants, dit ne savoir ni écrire ni signer —
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Paillard, Maire de la Commune de la
Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et —
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du décès. —

Gaimard